



Le Conseil de l'Union européenne place l'éducation inclusive au centre des priorités éducatives

Dans le cadre de la présidence bulgare de l'Union européenne et à l'initiative de l'Agence européenne pour l'éducation inclusive, s'est tenu, le 21 juin à Bruxelles, un séminaire autour de la publication d'une recommandation du Conseil de l'Union Européenne (UE) en date du 22 mai 2018, relative à : « la promotion de valeurs communes, à l'éducation inclusive et à la dimension européenne de l'enseignement ».

Au cours de la réunion, des ministres de plusieurs pays, des représentants de la Commission et des députés européens sont intervenus pour rappeler l'importance des politiques inclusives d'éducation dans la lutte contre les discriminations, la xénophobie et l'intolérance, témoignages à l'appui d'étudiants et de lycéens roms, kosovars, afghans et italiens. Tous plaident pour une école capable de faire du lien, de transmettre des valeurs de solidarité, de fraternité, de vivre-ensemble et de développer le sentiment d'appartenance européenne. Tous souhaitent une revalorisation des métiers de l'éducation.

Plus que jamais, et après avoir pendant des décennies vanté les seuls buts économiques de l'Union, l'Europe réalise donc enfin l'importance de l'éducation inclusive, au sens fort du terme : il est, semble-t-il, grand temps d'affirmer avec vigueur de tels principes, tandis que de nombreux pays d'Europe sont tentés par des choix populistes et des politiques d'exclusion.

L'Agence européenne, co-organisatrice de cet événement y trouve, de la part des institutions européennes, une reconnaissance forte de l'action qu'elle mène depuis 22 ans pour le développement de l'éducation inclusive.

[Lien vers l'article de l'Agence Européenne en anglais \[Nouvelle fenêtre\]](#) [1].

[Lire la recommandation du conseil en date du 22 mai 2018 \[Nouvelle fenêtre\]](#). [2]



Liens

[1] <https://www.european-agency.org/news/promoting-common-values-and-inclusive-education-messages-conference>

[2] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2018.195.01.0001.01.FRA&toc=OJ:C:2018:195:TOC